

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 41 (1970)

Heft: 10

Artikel: La formation scolaire moyenne et professionnelle dans le Jura : étude statistique sur le nombre de certificats et diplômes délivrés durant les années 1963-1969 dans cinq districts jurassiens

Autor: Cetlin, Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La formation scolaire moyenne et professionnelle dans le Jura

Etude statistique sur le nombre de certificats et diplômes délivrés durant les années 1963-1969 dans cinq districts jurassiens

par Daniel CETLIN, conseiller-psychologue, Tavannes

Introduction

La présente statistique est basée sur le nombre de certificats et de diplômes reconnus délivrés durant les années 1963-1969 à des jeunes gens et jeunes filles résidant dans les cinq districts jurassiens suivants : Moutier, Courtelary, Franches-Montagnes, Delémont et Porrentruy.

Les données statistiques recueillies portent sur les professions réglementées par l'Office fédéral des arts et métiers et du travail, les certificats de maturités de types A, B ou C, la maturité commerciale, les formations de l'enseignement, les formations des administrations fédérales des PTT et des CFF et les professions de l'agriculture.

L'enquête porte sur le nombre de certificats et de diplômes délivrés depuis 1963 et son but est de décrire la répartition des jeunes gens et des jeunes filles dans les diverses voies de formations scolaires et professionnelles. Les certificats et les diplômes obtenus précisent le choix scolaire et professionnel effectué par la jeunesse jurassienne durant les années 1963-1969.

Nous espérons par cette étude montrer l'existence de nombre de professions dans notre économie, définir l'importance de chaque secteur de la formation par rapport à l'ensemble des secteurs et indiquer la répartition des jeunes gens et jeunes filles dans les diverses professions et les secteurs professionnels.

Nous souhaitons que cette enquête suggère à d'autres personnes de s'interroger sur les divers aspects de la formation scolaire et professionnelle dans notre région.

Données de l'étude

Les données recueillies dans notre enquête statistique sont puisées, d'une part, dans les publications des commissions d'apprentissage du 5^e arrondissement, dans les questionnaires que nous avons adressés aux Ecoles techniques de Saint-Imier, Bienne, La Chaux-de-Fonds et du Locle ; d'autre part, dans un questionnaire adressé aux Gymnases de Bienne et de La Chaux-de-Fonds, à l'Ecole cantonale de Porrentruy, aux Ecoles supérieures de commerce de Delémont, Porrentruy, Saint-Imier, La Chaux-de-Fonds, Bienne, La Neuveville, à l'Ecole d'administration et des transports à Bienne, à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, aux Ecoles normales de Porrentruy, Delémont et Bienne, aux Ecoles supérieures techniques de Saint-Imier, Bienne, La Chaux-de-Fonds et du Locle et à l'Ecole Panorama de Bienne qui forme depuis deux ans des

secrétaires médicales et des aides médicales. Pour les administrations fédérales, nous nous sommes adressés aux Directions d'arrondissement de Neuchâtel, Bienne et Lausanne.

L'enquête porte principalement sur le nombre de certificats et de diplômes obtenus dans les formations de base qui s'accomplissent normalement avant l'âge de 20 ans. Nous avons dû renoncer momentanément à l'étude du nombre de certificats et de diplômes obtenus par les résidents des cinq districts dans toutes les formations universitaires et les formations paramédicales débutant à l'âge de 18 ou 19 ans et qui donnent droit à un diplôme reconnu par la Croix-Rouge. Nous avons également abandonné les professions du service social et de l'éducation.

A titre indicatif, nous avons recensé le nombre de diplômes obtenus par les résidents des cinq districts jurassiens aux quatre écoles supérieures techniques de notre région (Saint-Imier, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle).

Nous avons tenu compte uniquement des jeunes qui avaient une résidence permanente dans l'un des cinq districts jurassiens au moment de l'obtention des certificats ou des diplômes.

Plan de l'enquête

Nous avons recensé les certificats et les diplômes obtenus par les jeunes gens et les jeunes filles par profession (métier), par voie d'études et par année.

Les données statistiques ont été groupées selon le plan suivant :

1. Certificats de maturité de types A, B ou C.
2. Formations commerciales :
 - maturité commerciale ;
 - école supérieure de commerce ;
 - apprentissage de commerce.
3. Formations de l'enseignement :
 - instituteur ;
 - institutrice ;
 - maîtresse ménagère ;
 - jardinière d'enfants ;
 - maîtresse d'ouvrages.
4. Formations Ecole d'administration, Bienne.
5. Agriculture et horticulture.
6. Sylviculture.
7. Alimentation, boissons et tabacs.
8. Professions de l'industrie textile.
9. Habillement.
10. Production et travail du cuir et du caoutchouc.
11. Production et travail du papier.
12. Professions des arts graphiques.
13. Professions de l'industrie chimique et des produits synthétiques.
14. Professions de l'industrie des métaux, des machines et de l'électrotechnique.
15. Horlogerie, bijouterie.
16. Professions des industries de la terre, de la pierre et du verre.
17. Professions des industries du bois et du liège, aménagement d'intérieurs.

18. Bâtiment.
19. Professions de l'industrie hôtelière.
20. Professions du commerce - vente.
21. Professions techniques.
22. Hygiène et médecine.
23. Professions des arts.
24. Autres professions.

Pour faciliter la lecture des données statistiques, nous avons présenté tout d'abord les données par profession, par secteur et par année. Le premier tableau récapitulatif permet de voir quel était le nombre effectif de diplômes délivrés dans une profession donnée. Il est également possible de voir la répartition de diplômes obtenus par les jeunes gens et les jeunes filles.

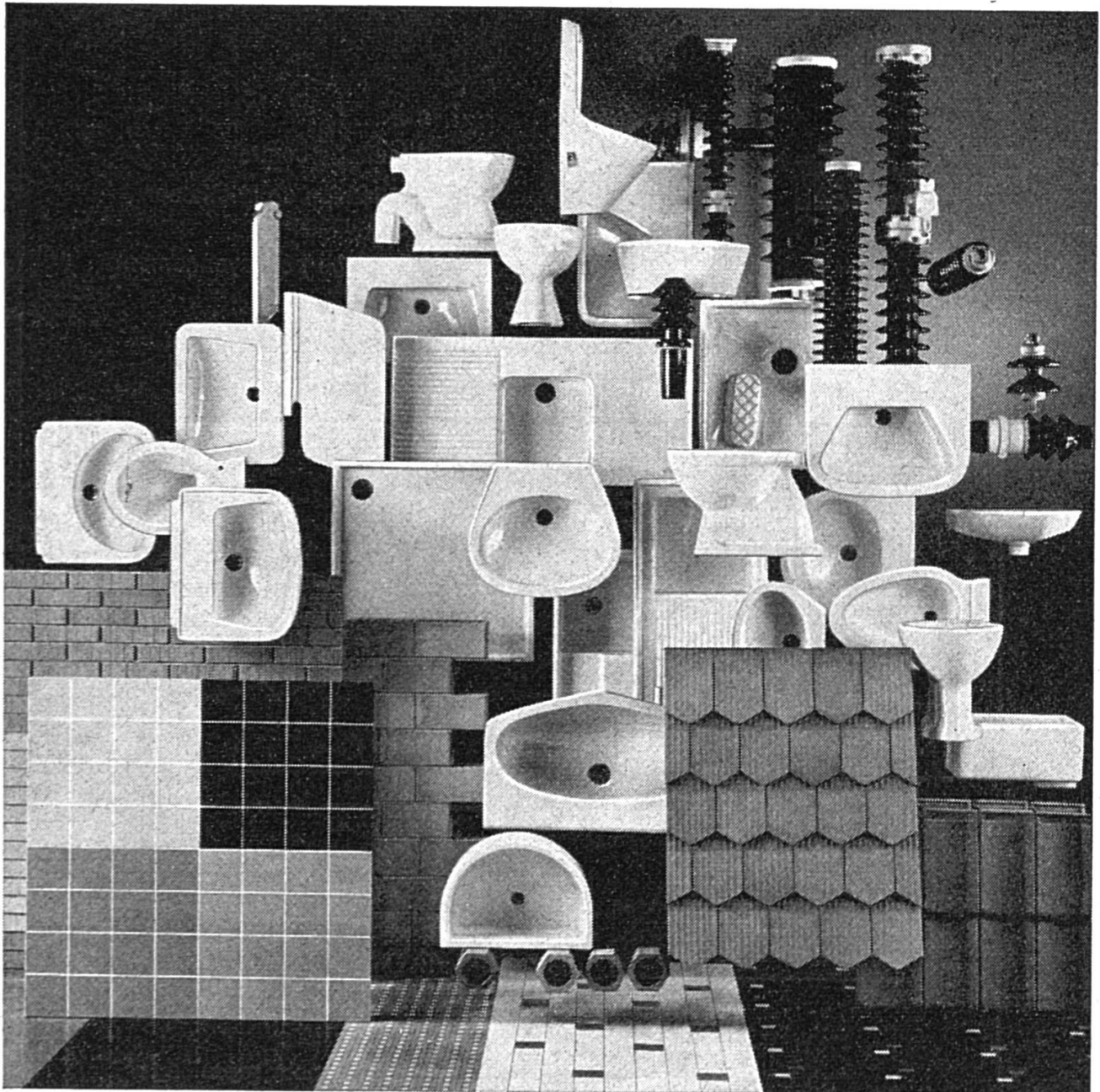
L'étude contient les tableaux récapitulatifs suivants :

1. Le tableau récapitulatif du nombre des certificats et diplômes obtenus par profession, par voie d'études, par sexe et par année. Ces chiffres sont classés selon la classification de base qui comprend vingt-quatre groupes professionnels.
2. Le tableau des récapitulations des données par groupes professionnels et voies d'études, classé par année. Les chiffres présentés permettent de voir le nombre effectif des diplômes et certificats délivrés par année et par groupe de professions.
3. Le tableau récapitulatif des pourcentages par groupes ou voies de formations classé par année. Les pourcentages calculés représentent chaque fois le pourcentage des diplômes et certificats obtenus par groupe pendant l'année en cours par rapport à l'ensemble des groupes professionnels.
4. Le tableau récapitulatif des pourcentages, qui indique le pourcentage des diplômes ou des certificats obtenus par les jeunes filles par groupe professionnel et par année.

Remarques

L'étude statistique est présentée de la manière suivante :

- Les professions de chaque groupe sont classées par ordre alphabétique.
- Les formations d'ingénieurs ETS sont classées dans les groupes respectifs à titre indicatif sans que ces données fassent l'objet des calculs des pourcentages.
- Les totaux des trois types de certificats de maturité représentent l'ensemble des diplômes délivrés à des jeunes résidant dans les cinq districts jurassiens.
- Dans la statistique sur les professions des arts et métiers figurent les jeunes résidant dans les cinq districts déjà cités plus le district de Laufon, c'est-à-dire les certificats obtenus dans le cadre du 5^e arrondissement. Le 5^e arrondissement de recensement des formations par voies d'apprentissage comprend les districts de Courtelary, Delémont, Franches-Montagnes, Laufon, Moutier et Porrentruy. Les jeunes Laufonnais n'ont pas été recensés dans les



Eléments de construction
de notre civilisation
en terre cuite
développés
sur le sol de Laufon
fabriqués
des mains de Laufon
Laufon
un centre de l'industrie céramique

Laufon

pārli+cie

Chauffage central

Application de la chaleur
à tout usage

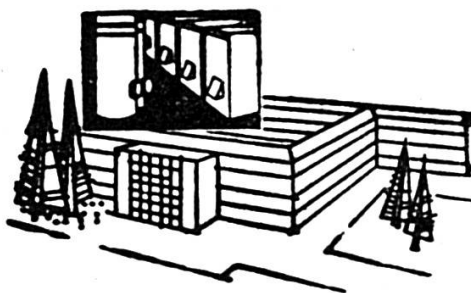
Chauffage par rayonnement

Chauffage au mazout

Climatisation

Installations sanitaires

BIENNE LA CHAUX-DE-FONDS
DELÉMONT PORRENTROY
MALLERAY TRAMELAN
SAINT-IMIER NEUCHATEL



1499

LOSINGER

Maison spécialisée pour :

Construction de routes modernes

Revêtements bitumineux
et goudronnages

TAPISABLE pour reprofilage
d'anciennes routes

Pavages

Canalisations

Génie civil

LOSINGER + CO. S.A.

Entreprise de travaux publics

2800 DELÉMONT

Tél. (066) 2 12 43

1505

groupes comprenant les voies de formations non réglementées par l'OFIAMT 1, 2, 3, 4, 5 et 22, sauf la formation de coiffeur.

- Les certificats obtenus par des jeunes ayant effectué leur apprentissage (études) dans les Technicums de Bienne, Le Locle et La Chaux-de-Fonds et qui résident dans les cinq districts jurasiens ont été recensés dans la statistique.

I. Tableaux récapitulatifs du nombre de certificats et de diplômes obtenus par profession, par voie d'études, par sexe et par année

Garçons = G Filles = F

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
1. Certificats de maturité du type A (classique) ; B (littéraire) ; C (scientifique)									
A	G	6	—	4	4	2	—	3	19
	F	1	2	3	1	1	3	2	13
B	G	13	11	5	20	24	18	20	111
	F	9	11	5	9	16	15	15	80
C	G	20	20	28	20	22	26	26	162
	F	1	1	2	1	1	3	4	13
Total garçons	G	39	31	37	44	48	44	49	292
Total filles	F	11	14	10	11	18	21	21	106
<i>Total général</i>		50	45	47	55	66	65	70	398
2. Formations commerciales : maturité commerciale, école supérieure de commerce, apprentissage de commerce									
Maturité comm.	G	9	9	8	13	5	10	5	59
	F	3	2	4	6	2	5	5	27
Ecole supérieure de commerce	G	14	14	22	18	13	23	26	130
	F	27	24	14	23	23	36	26	173
Apprentis de commerce	G	63	64	46	56	60	52	57	398
	F	93	106	109	94	99	98	89	688
Total garçons sans maturité comm.	G	77	78	68	74	73	75	83	528
Total filles sans maturité comm.	F	120	130	123	117	122	134	115	861
<i>Total général sans maturité comm.</i>		197	208	191	191	195	209	198	1389
<i>Total général avec maturité comm.</i>		209	219	203	210	202	224	208	1475

3. Formations de l'enseignement : instituteur, institutrice, maîtresse ménagère, jardinière d'enfants, maîtresse d'ouvrages

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Instituteur	G	28	16	18	12	25	16	24	139
Institutrice	F	22	28	30	36	42	42	50	250
Maîtresse ménagère	F	—	11	—	13	—	11	12	47
Maîtresse d'ouvrages	F	—	8	—	12	—	8	—	28
Jardinière d'enfants	F	10	—	12	—	15	—	13	50
Total garçons	G	28	16	18	12	25	16	24	139
Total filles	F	32	47	42	61	57	61	75	375
<i>Total général</i>		60	63	60	73	82	77	99	514

4. Formations école d'administration : CFF, PTT, Swissair

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Ecole de Bienne	G	7	16	12	9	8	6	12	70
CFF									
commis de gare	G	5	7	7	3	5	2	2	31
Service	G	—	4	—	—	—	—	3	7
d'exploitation	F	1	2	—	3	1	2	1	10
Ouvrier de gare	G	8	8	5	12	8	6	11	58
Autres professions	G	—	2	1	—	1	—	—	4
Facteur	G	54	35	19	25	26	41	50	250
Fonctionnaire	G	13	8	7	6	5	3	2	44
postal	F	6	11	13	5	7	2	14	58
Téléphoniste	F	10	6	3	3	6	7	3	38
Télégraphiste	F	2	—	1	—	1	2	1	7
Total garçons	G	87	80	51	55	53	58	80	464
Total filles	F	19	19	17	11	15	13	19	113
<i>Total général</i>		106	99	68	66	68	71	99	577

5. Agriculture-horticulture

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Ecole sup. d'agricul.									
examen supérieur	G	26	19	28	26	26	24	26	175
Fleuriste	G	—	—	1	—	—	—	1	2
	F	—	—	—	1	1	1	—	3
Horticulteur	G	—	1	—	—	—	—	—	1
Total garçons	G	26	20	29	26	26	24	27	178
Total filles	F	—	—	—	1	1	1	—	3
<i>Total général</i>		26	20	29	27	27	25	27	181

6. Sylviculture

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Bûcheron-forestier	G	1	—	—	—	—	1	4	6
Total garçons	G	1	—	—	—	—	1	4	6
Total filles	F	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total général</i>		1	—	—	—	—	1	4	6

7. Alimentation, boissons, tabacs

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Boucher-charcutier	G	6	11	12	9	14	17	13	82
Boulangier	G	—	2	—	—	2	2	1	7
Boulangier-pâtissier	G	6	5	8	10	9	2	9	49
Confiseur-pâtissier-glacier	G	1	1	1	—	2	—	3	8
Meunier	G	—	1	—	—	—	—	1	2
Total garçons	G	13	20	21	19	27	21	27	148
Total filles	F	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total général</i>		13	20	21	19	27	21	27	148

8. Professions de l'industrie textile

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Mécanicien de filature	G	—	—	—	1	—	—	—	1
Total garçons	G	—	—	—	1	—	—	—	1
Total filles	F	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total général</i>		—	—	—	1	—	—	—	1

9. Habillement

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Confectionneuse de vêtements de dames	F	—	—	—	—	1	3	—	4
Couturière	F	20	23	23	16	7	19	16	124
Estampeur de chaussures	G	—	1	—	—	—	—	—	1
Coupeur de chaussures	G	—	1	1	2	4	3	2	13
Finisseur de chaussures	G	—	—	1	1	—	1	—	3
Modeleur de chaussures	G	—	1	—	—	—	—	1	2
Monteur de chaussures	G	1	1	—	1	—	2	1	6
Piqueuse de chaussures	F	—	—	2	1	2	2	1	8
Total garçons	G	1	4	2	4	4	6	4	25
Total filles	F	20	23	25	17	10	24	17	136
<i>Total général</i>		21	27	27	21	14	30	21	161

10. Production et travail du cuir et du caoutchouc

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Gainier-maroquinier	G	1	—	—	—	—	—	—	1
Sellier	G	1	—	—	—	—	—	—	1
Sellier-tapissier	G	—	—	—	1	—	—	—	1
Total garçons	G	2	—	—	1	—	—	—	3
Total filles	F	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total général</i>		2	—	—	1	—	—	—	3

11. Production et travail du papier

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Fabricant de papier	G	—	—	—	2	1	—	1	4
Relieur artisanal	G	—	—	—	—	1	—	—	1
Total garçons	G	—	—	—	2	2	—	1	5
Total filles	F	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total général</i>		—	—	—	2	2	—	1	5

12. Professions des arts graphiques

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Compositeur	G	8	6	6	9	11	11	7	58
typographe	F	—	—	—	—	—	1	—	1
Conducteur offset	G	—	—	1	—	—	—	—	1
Conducteur typographe	G	3	1	1	2	2	3	5	17
Imprimeur offset	G	—	—	—	1	—	—	—	1
Photographe	G	1	1	—	—	1	2	—	5
Photographe de laboratoire	G	—	—	1	1	—	—	1	3
	F	—	—	—	—	—	1	1	2
Total garçons	G	12	8	9	13	14	16	13	85
Total filles	F	—	—	—	—	—	2	1	3
<i>Total général</i>		12	8	9	13	14	18	14	88

13. Professions de l'industrie chimique et des produits synthétiques

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Employé de laboratoire	G	1	—	2	—	—	1	—	4
	F	—	1	1	—	—	—	—	2
Aide de laboratoire	F	—	—	—	—	1	—	—	1
Total garçons	G	1	—	2	—	—	1	—	4
Total filles	F	—	1	1	—	1	—	—	3
<i>Total général</i>		1	1	3	—	1	1	—	7

14. Industrie des métaux, des machines et de l'électrotechnique

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Appareilleur (eau et gaz)	G	—	—	—	1	4	1	—	6
Appareilleur	G	—	—	5	—	—	5	8	18
Installateur	G	—	—	—	2	—	—	—	2
Installateur (eau et gaz)	G	—	2	—	—	—	—	—	2
Installateur sanitaire	G	1	—	—	—	—	—	—	1
Décolleteur	G	27	28	30	26	21	23	25	180
Electricien sur automobiles	G	2	—	—	1	—	1	1	5
Ferblantier-appareilleur	G	—	2	3	—	—	—	—	5
Ferblantier bâtiment et usine	G	1	1	1	5	6	3	6	23

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Maréchal-forgeron									
forgeron	G	1	—	1	3	4	6	2	17
Fraiseur	G	—	—	—	—	1	—	—	1
Mécanicien	G	1	11	6	9	14	8	5	54
Mécanicien ajusteur	G	15	14	11	8	15	12	10	85
Mécanicien sur automobiles	G	7	7	13	15	21	22	22	107
Mécanicien répar. cycles et moto.	G	—	1	—	—	1	1	2	5
Mécanicien électricien	G	4	9	7	12	11	12	14	69
Mécanicien en étampes ind.	G	—	—	—	—	3	1	1	5
Mécanicien ouilleur	G	3	4	16	16	13	12	19	83
Mécanicien ouilleur en décolletage	G	—	1	—	—	2	1	1	5
Mécanicien de précision	G	99	98	121	135	97	104	99	743
Monteur d'app. électr. et télécomm.	G	—	3	3	—	5	4	4	19
Monteur électricien	G	18	20	19	23	28	26	22	156
Mouleur	G	—	—	—	—	—	1	1	2
Monteur en chauffages centraux	G	4	3	3	6	4	9	6	35
Ouilleur	G	4	7	—	—	—	1	—	12
Peintre industr.	G	—	—	—	1	—	—	—	1
Peintre sur voitures	G	1	—	2	—	2	—	1	6
Radio-électricien	G	9	15	16	12	13	11	15	91
Réparateur de machines à écrire	G	—	1	—	—	—	—	—	1
Serrurier en bâtiments	G	1	—	2	3	6	—	—	12
Serrurier de construction	G	5	8	4	2	3	4	9	35
Serviceman (auto.)	G	—	1	1	1	—	—	—	3
Tôlier en carrosserie	G	—	—	2	3	4	3	3	15
Tourneur	G	6	6	4	1	2	1	1	21
Bobineur en électricité	G	1	—	—	1	—	1	1	4
Total garçons	G	210	242	270	276	280	273	278	1829
Total filles	F	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total général</i>		210	242	270	276	280	273	278	1829



Les pièces matricées à chaud

en métaux légers

sont homogènes, résistantes et
précises. Livrables brutes ou
usinées en ANTICORODAL,
AVIONAL et PERUNAL.

THÉCLA

Société Anonyme Tél.:
2882 Saint-Ursanne 066 – 5 31 55

1514

NOTZ

Aciers spéciaux

**Matières
plastiques**

Métal dur

**Machines
d'entreprise**

Notz & Co. S.A.
2501 Bienne ☎ 032 2 55 22

1507

SOCIÉTÉ DE
CONTROLE FIDUCIAIRE

D^r J. REISER

Organisations — Revisions — Fiscalité

GENÈVE	Rue Ami-Lullin 4	Tél. (022) 35 65 00
LAUSANNE	Av. de la Gare 50	Tél. (021) 23 44 06
VEVEY	Rue du Simplon 21	Tél. (021) 51 55 35
FRIBOURG	Grand-Places 1	Tél. (037) 2 21 12
SION	Av. de la Gare 30	Tél. (027) 2 11 10
BIENNE	Pl. Général-Guisan 16	Tél. (027) 2 05 55
ZURICH	Bahnhofstrasse 89	Tél. (051) 25 48 12

1508

A titre indicatif

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Ingénieur ETS automobile	G	—	—	—	1	—	1	—	2
Ingénieur ETS mécanique	G	18	17	14	14	19	13	17	112
Ingénieur ETS électrotechnique	G	4	1	2	3	6	7	6	29

15. Horlogerie-bijouterie

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Ingénieur ETS horlogerie (La Chaux-de-Fonds)	G	1	—	—	—	—	—	—	1
Ingénieur ETS horlogerie et microtechnique (Bienne)	G	—	1	1	1	1	1	—	5
Ingénieur ETS microtechnique (Saint-Imier)	G	2	—	—	—	—	2	—	4
Formations horlogères courtes	G	2	3	8	1	—	—	—	14
	F	2	—	—	1	—	—	—	3
Décorateur-adoucisseur	G	1	—	—	—	—	—	—	1
Emailleur	G	—	—	—	1	—	—	—	1
Faiseur de ressorts	G	1	—	5	—	—	—	—	6
Horloger complet	G	—	—	—	—	—	—	1	1
Horloger praticien	G	8	10	13	11	14	8	6	70
Horloger rhabilleur	G	6	4	9	11	6	7	2	45
Galvanoplaste (cadrans)	G	—	—	—	—	—	1	2	3
Mécanicien (étampes)	G	6	8	13	13	6	12	12	70
Micromécanicien	G	1	—	1	2	—	1	3	8
Joaillier-bijoutier-ciseleur	G	—	1	—	—	1	—	—	2
Régleuse	F	25	27	10	13	25	21	23	144
Remonteur complet	G	2	9	—	7	6	2	4	30
	F	—	1	—	—	—	—	—	1
Tourneur de boîtes	G	10	10	5	4	3	3	2	37

Outilleur d'horlogerie	G	1	3	—	—	—	—	1	5
Mécanicien ouilleur en horlogerie	G	—	—	1	2	3	2	—	8
Total garçons	G	38	48	55	52	39	36	33	301
Total filles	F	27	28	10	14	25	21	23	148
<i>Total général</i>		65	76	65	66	64	57	56	449

16. Professions des industries de la terre, de la pierre et du verre

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Céramiste modeleur	G	—	—	—	1	1	—	—	2
Marbrier	G	—	—	—	—	—	1	—	1
Tailleur de pierre	G	—	1	—	—	—	—	—	1
Total garçons	G	—	1	—	1	1	1	—	4
Total filles	F	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total général</i>		—	1	—	1	1	1	—	4

17. Professions des industries du bois et du liège, aménagement d'intérieurs

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Charpentier	G	2	1	2	—	1	—	1	7
Courtepointière	F	—	1	—	—	—	—	—	1
Ebéniste	G	—	1	1	3	1	3	—	9
Menuisier	G	10	7	6	10	1	16	1	51
Menuisier ébéniste	G	1	—	2	—	11	—	9	23
Menuisier modeleur	G	—	—	2	—	—	—	—	2
Scieur	G	2	2	1	1	—	—	1	7
Tapissier décorateur	G	—	—	1	—	—	1	—	2
Total garçons	G	15	11	15	14	14	20	12	101
Total filles	F	—	1	—	—	—	—	—	1
<i>Total général</i>		15	12	15	14	14	20	12	102

18. Bâtiment

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Architecte ETS	G	2	1	1	—	2	—	2	8
Carreleur	G	2	6	5	2	9	5	5	34
Maçon	G	5	8	6	13	9	11	8	60
Parqueteur	G	—	—	—	—	—	—	1	1
Peintre en bâtiment	G	12	6	5	5	10	7	6	51
Peintre en bâtiment et lettres	G	2	—	—	1	—	—	—	3
Peintre en lettres émail	G	—	—	—	—	1	—	1	2
Poseur de revêtement de sol	G	—	—	2	—	2	2	—	6
Gypseur	G	—	—	—	1	1	—	—	2
Plâtrier-peintre	G	—	—	—	—	—	—	1	1
Total garçons	G	21	20	18	22	32	25	22	160
Total filles	F	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total général</i>		21	20	18	22	32	25	22	160

19. Professions de l'industrie hôtelière

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Cuisinier	G	4	7	8	10	2	7	8	46
Cuisinière	F	—	—	1	—	—	—	1	2
Sommelier	G	1	—	—	1	—	—	—	2
Total garçons	G	5	7	8	11	2	7	8	48
Total filles	F	—	—	1	—	—	—	1	2
<i>Total général</i>		5	7	9	11	2	7	9	50

20. Professions du commerce

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Vendeur	G	4	5	7	6	10	10	11	53
Vendeuse	F	56	52	54	61	55	67	52	397
Total garçons	G	4	5	7	6	10	10	11	53
Total filles	F	56	52	54	61	55	67	52	397
<i>Total général</i>		60	57	61	67	65	77	63	450

21. Professions techniques

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Dessinateur en bâtiment	G	14	16	22	16	31	17	21	137
	F	—	—	—	1	—	1	3	5
Dessinateur en chauffage	G	—	—	1	—	—	—	—	1
Dessinateur en construction métall.	G	1	—	—	1	—	1	1	4
Dessinateur en électricité	G	—	1	1	—	—	—	1	3
Dessinateur en génie civil	G	10	11	9	11	16	19	13	89
	F	—	—	—	1	—	—	1	2
Dessinateur géomètre	G	2	4	5	4	1	4	1	21
Dessinateur en horlogerie (microtechnique)	G	—	—	1	2	1	1	1	6
Dessinateur en installations sanit.	F	—	—	—	—	—	—	2	2
Dessinateur de machines	G	22	30	31	26	38	27	19	193
Total garçons	G	49	62	70	60	87	69	57	454
Total filles	F	—	—	—	2	—	1	6	9
<i>Total général</i>		49	62	70	62	87	70	63	463

22. Hygiène et médecine

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Infirmier (ère) en psychiatrie	G	1	—	—	—	—	3	1	5
	F	2	1	2	1	1	1	2	10
Coiffeur	G	8	12	9	8	3	8	10	58
Coiffeuse	F	7	5	12	13	17	10	14	78
Opticien lunetier	G	—	—	—	—	—	1	—	1
Technicien dentiste	G	—	1	1	—	—	—	—	2
	F	—	—	—	—	—	1	—	1
Aide-médecin	F	—	—	—	—	—	10	22	32
Secrétaire médicale	F	—	—	—	—	5	12	15	32
Total garçons	G	8	13	10	8	3	9	10	61
Total filles	F	7	5	12	13	22	33	51	143
<i>Total général</i>		15	18	22	21	25	42	61	204

191/B

Loterie SEVA

1 x 150'000

1 x 20'000

2 x 10'000

10 x 1'000

Tirage 29 oct.

1523

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) (066) 7 56 63
COURGENAY	RESTAURANT LA DILIGENCE Sa cuisine française	(Jean Cœudevez) (066) 7 11 65
MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) (032) 93 10 37
LA NEUVEVILLE	HOTEL J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) (038) 7 94 55
PORRENTRUUY	HOTEL DU CHEVAL-BLANC 50 lits - bains - douches - ascenseurs - téléphones. Salles pour banquets - conférences - 220 - 60 - 40 places	(C. Sigrist) 066) 6 11 41
PORRENTRUUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits, avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) (066) 6 33 71
SAIGNELÉGIÉ	HOTEL BELLEVUE 3 salles pour nocés et sociétés (constr. 1968) 40 chambres avec eau courante, douche, bains, radio et télévision	(Hugo Marini) (039) 4 56 20
SAIGNELÉGIÉ	HOTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages Chambres tout confort, très tranquilles	(M. Jolidon-Geering) (039) 4 51 21 /22
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. M. Zandonella) (039) 4 15 46
SAINT- URSANNE	HOTEL DU BŒUF	(V. Wasser-Luperini) (066) 5 31 49
UNDERVELIER	HOTEL DES GALERIES DU PICHOUX	(M. Juillerat-Humair) (066) 3 77 77

23. Professions des arts

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Décorateur- étalagiste	G	—	1	1	2	—	1	3	8
	F	—	2	—	2	2	3	3	12
Graphiste	G	3	1	1	—	2	—	1	8
	F	—	—	—	—	—	—	2	2
Total garçons	G	3	2	2	2	2	1	4	16
Total filles	F	—	2	—	2	2	3	5	14
<i>Total général</i>		3	4	2	4	4	4	9	30

24. Autres professions

		1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
Ramoneur	G	2	2	2	—	3	5	2	16
Teinturier dégraisseur	G	—	—	1	—	—	—	1	2
Total garçons	G	2	2	3	—	3	5	3	18
Total filles	F	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total général</i>		2	2	3	—	3	5	3	18

II. Tableau des récapitulations des données par groupes professionnels et voies d'études, classé par année

N°	Groupes prof.	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
1.	Maturités A, B, C	50	45	47	55	66	65	70	398
2.	Formations comm.	209	219	203	210	202	224	208	1475
3.	Formations de l'enseignement	60	63	60	73	82	77	99	514
4.	Formations d'école d'administration	106	99	68	66	68	71	99	577
5.	Agric.-hortic.	26	20	29	27	27	25	27	181
6.	Sylviculture	1	—	—	—	—	1	4	6
7.	Alimentation, boissons, tabacs	13	20	21	19	27	21	27	148
8.	Industrie textile	—	—	—	1	—	—	—	1
9.	Habillement	21	27	27	21	14	30	21	161
10.	Production et travail du cuir et du caoutchouc	2	—	—	1	—	—	—	3
11.	Production et travail du papier	—	—	—	2	2	—	1	5
12.	Professions dans les arts graphiques	12	8	9	13	14	18	14	88
13.	Prof. ind. chim. et des prod. synth.	1	1	3	—	1	1	—	7
14.	Prof. ind. métaux, machines et électrotechnique	210	242	270	276	280	273	278	1829
15.	Horlogerie-bijout.	65	76	65	66	64	57	56	449
16.	Prof. dans l'industrie de la terre, pierre et verre	—	1	—	1	1	1	—	4
17.	Prof. dans l'industrie bois, liège et aménagement d'int.	15	12	15	14	14	20	12	102
18.	Bâtiment	21	20	18	22	32	25	22	160
19.	Industrie hôtelière	5	7	9	11	2	7	9	50
20.	Professions du commerce/vendeur	60	57	61	67	65	77	63	450
21.	Professions techn.	49	62	70	62	87	70	63	463
22.	Hygiène/médecine	15	18	22	21	25	42	61	204
23.	Professions des arts	3	4	2	4	4	4	9	30
24.	Autres professions	2	2	3	—	3	5	3	18
Total garçons (selon tableau I)		651	679	703	716	750	729	755	4983
Total filles (selon tableau I)		295	324	299	316	330	385	391	2340
<i>Total général</i>		946	1003	1002	1032	1080	1114	1146	7323

III. Tableau récapitulatif des pourcentages par groupes ou voies de formations, classé par année

N°	Groupes prof.	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Total
1.	Maturités A, B, C	5,28	4,49	4,69	5,33	6,11	5,83	6,11	5,43
2.	Formations commerciales	22,09	21,83	20,26	20,35	18,70	20,11	18,15	20,14
3.	Formations de l'enseignement	6,34	6,28	5,99	7,07	7,59	6,91	8,64	7,02
4.	Formations d'école d'administration	11,20	9,87	6,79	6,39	6,30	6,37	8,64	7,88
5.	Agriculture-horticulture	2,75	1,99	2,89	2,62	2,50	2,24	2,36	2,47
6.	Sylviculture	0,10	—	—	—	—	0,09	0,35	0,08
7.	Alimentation, boissons, tabacs	1,37	1,99	2,09	1,84	2,50	1,89	2,36	2,02
8.	Industrie textile	—	—	—	0,09	—	—	—	0,01
9.	Habillement	2,22	2,69	2,69	2,03	1,30	2,69	1,83	2,20
10.	Production et travail du cuir et du caoutchouc	0,21	—	—	0,10	—	—	—	0,04
11.	Production et travail du papier	—	—	—	0,19	0,19	—	0,09	0,07
12.	Professions dans les arts graphiques	1,27	0,80	0,90	1,26	1,30	1,62	1,22	1,20
13.	Prof. ind. chim. et des prod. synth.	0,10	0,10	0,30	—	0,09	0,09	—	0,10
14.	Prof. ind. métaux, machines et électrotechnique	22,20	24,13	26,95	26,74	25,93	24,51	24,25	24,98
15.	Horlogerie-bijout.	6,87	7,58	6,49	6,40	5,93	5,12	4,89	6,13
16.	Prof. dans l'industrie de la terre, pierre et verre	—	0,10	—	0,10	0,09	0,09	—	0,05
17.	Prof. dans l'industrie bois, liège et aménagement d'int.	1,59	1,20	1,50	1,36	1,30	1,80	1,05	1,39
18.	Bâtiment	2,22	1,99	1,80	2,13	2,96	2,24	1,92	2,18
19.	Industrie hôtelière	0,53	0,70	0,90	1,06	0,19	0,63	0,79	0,68
20.	Professions du commerce/vendeur	6,34	5,68	6,09	6,49	6,02	6,91	5,50	6,15
21.	Professions techn.	5,18	6,18	6,99	6,00	8,05	6,28	5,50	6,32
22.	Hygiène/médecine	1,59	1,79	2,19	2,03	2,31	3,77	5,32	2,79
23.	Professions des arts	0,32	0,40	0,20	0,39	0,37	0,36	0,79	0,41
24.	Autres professions	0,21	0,20	0,30	—	0,28	0,45	0,26	0,25
Total		99,98	99,99	100,01	99,97	100,01	100,00	100,02	99,99

IV. Tableau récapitulatif des pourcentages qui indique le pourcentage des diplômes ou des certificats obtenus par des jeunes filles, par groupe professionnel et par année

N°	Groupes prof.	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
1.	Maturités A, B, C	22,00	31,11	21,27	20,00	27,27	32,30	30,00
2.	Formations comm.	60,91	62,49	64,39	61,25	62,56	64,11	58,08
3.	Formations de l'enseignement	53,33	74,60	70,00	83,56	69,51	79,22	75,75
4.	Formations d'école d'administration	17,92	19,19	24,99	16,66	22,05	18,30	19,19
5.	Agric.-hortic.	—	—	—	3,70	3,70	4,00	—
6.	Sylviculture	—	—	—	—	—	—	—
7.	Alimentation, boissons, tabacs	—	—	—	—	—	—	—
8.	Industrie textile	—	—	—	—	—	—	—
9.	Habillement	95,23	85,18	92,59	80,95	71,42	79,90	80,95
10.	Production et travail du cuir et du caoutchouc	—	—	—	—	—	—	—
11.	Production et travail du papier	—	—	—	—	—	—	—
12.	Professions dans les arts graphiques	—	—	—	—	—	5,55	7,69
13.	Prof. ind. chim. et des prod. synth.	—	100	50	—	100	—	—
14.	Prof. ind. métaux, machines et électrotechnique	—	—	—	—	—	—	—
15.	Horlogerie-bijout.	41,53	36,84	15,38	21,21	39,06	36,84	41,07
16.	Prof. dans l'industrie de la terre, pierre et verre	—	—	—	—	—	—	—
17.	Prof. dans l'industrie bois, liège et aménagement d'int.	—	8,33	—	—	—	—	—
18.	Bâtiment	—	—	—	—	—	—	—
19.	Industrie hôtelière	—	—	11,11	—	—	—	11,11
20.	Professions du commerce/vendeur	93,33	91,22	88,52	91,04	84,61	87,01	82,53
21.	Professions techn.	—	—	—	8,22	—	1,42	9,52
22.	Hygiène/médecine	46,66	27,77	54,54	61,90	88,00	78,57	83,69
23.	Professions des arts	—	50,00	—	50,00	50,00	75,00	55,55
24.	Autres professions	—	—	—	—	—	—	—
Total des filles par rapport aux garçons par année		31,18	32,30	29,85	30,62	30,55	34,56	34,12

Analyse et discussion

Les résultats obtenus par notre enquête indiquent la répartition des jeunes gens et des jeunes filles dans les diverses voies de formation scolaire et professionnelle.

Le nombre de personnes diplômées par profession donne le potentiel de la profession en matière de formation professionnelle.

En consultant les tableaux statistiques, il est possible de voir quelle est la place réservée à chaque profession et effectuer une comparaison avec les autres professions.

Les facteurs qui nous intéressent le plus dans cette étude sont :

1. La stabilité ou les fluctuations enregistrées dans l'obtention des diplômes et des certificats, par profession, par voie d'études et par secteur.
2. La place réservée à une profession par rapport à l'ensemble des voies de formations.
3. Le rapport existant entre les formations par voie d'études et les formations par voie d'apprentissages.
4. La place réservée aux jeunes filles dans l'ensemble des voies de formations scolaires et professionnelles.
5. L'allure de l'évolution de la formation scolaire et professionnelle dans notre région durant les sept dernières années.

1. Stabilité ou fluctuations dans l'obtention des diplômes et des certificats par profession, par voie d'études et par secteur.

En 1963, 50 jeunes ont obtenu le certificat de maturité de type A, B ou C ; ils représentaient les 5,28 % de l'ensemble des diplômes obtenus à cette époque. En 1969, 70 jeunes gens ont obtenu le certificat de maturité et ils représentaient les 6,11 % de l'ensemble des diplômes obtenus. Nous avons enregistré en sept ans une augmentation de 0,73 % par rapport à l'ensemble du nombre des diplômes délivrés. Une lecture attentive du tableau consacré aux maturités indique l'importance qu'on peut attribuer à chaque type de maturité.

Les professions commerciales représentaient en 1963 les 22,09 % de l'ensemble des diplômes obtenus. En 1969, ils représentaient les 18,15 % de l'ensemble des diplômes délivrés. Le nombre de jeunes gens dans les écoles supérieures de commerce a très légèrement augmenté. On peut considérer dans l'ensemble que ce secteur de la formation a connu une certaine stabilité dans le nombre de diplômes délivrés.

Dans les formations de l'enseignement, on enregistre une augmentation progressive du nombre des diplômes délivrés. Les écoles normales ont délivré 60 diplômes en 1963 qui représentaient les 6,34 % de l'ensemble des diplômes délivrés. En 1969, 99 diplômes ont été délivrés. Ils représentaient les 8,64 % de l'ensemble des diplômes obtenus durant l'année en cours. L'augmentation de 2,3 % en sept ans est très significative. Elle est due en grande partie à l'ouverture de l'Ecole normale de Bienne.

Dans les professions de l'administration fédérale, le nombre des diplômes délivrés en 1963 était de 106. Il représentait les 11,20 % de l'ensemble des diplômes délivrés durant cette année. Durant les années

qui ont suivi 1964, 1965, 1966, 1967 et 1968, le nombre des diplômes délivrés a diminué constamment. C'est seulement en 1969 que les administrations fédérales ont délivré 99 diplômes, n'atteignant pas le nombre de diplômes délivrés sept ans auparavant.

Dans le secteur de l'agriculture, nous enregistrons une assez grande stabilité dans le nombre des diplômes délivrés par l'École d'agriculture de Courtemelon.

Nous invitons les lecteurs à étudier eux-mêmes les secteurs 6 : sylviculture ; 7 : alimentation, boissons et tabacs ; 8 : professions de l'industrie textile ; 10 : production et travail du cuir et du caoutchouc ; 11 : production et travail du papier ; 16 : professions des industries de la terre, de la pierre et du verre ; 17 : professions des industries du bois et du liège, aménagement d'intérieurs ; 18 : bâtiment ; 19 : professions de l'industrie hôtelière ; 20 : professions du commerce (vente) et 24 : autres professions.

Dans le secteur de l'habillement, nous enregistrons une diminution progressive du nombre de diplômes délivrés dans la profession de couturière.

Dans le secteur de l'industrie des métaux, des machines et de l'électrotechnique, nous enregistrons une certaine stabilité dans le nombre de diplômes délivrés aux ingénieurs ETS en mécanique. Par contre, il y a une augmentation significative des trois dernières années dans le nombre de diplômes délivrés aux ingénieurs ETS en électrotechnique.

Les professions de l'industrie des machines, de la métallurgie et de l'électrotechnique occupent une place très importante dans notre région. Une lecture des tableaux permet de faire les constatations suivantes :

- a) le nombre des diplômes de mécanicien sur autos a augmenté d'une manière significative ;
- b) le nombre des diplômes de mécanicien électricien a connu une évolution identique ;
- c) pour les mécaniciens de précision, les années 1965 et 1966 représentent de bonnes années. On enregistre dans les années qui suivent une certaine stabilité dans le nombre des diplômes délivrés ;
- d) la profession de monteur-électricien connaît aussi une augmentation dans le nombre des diplômes délivrés.

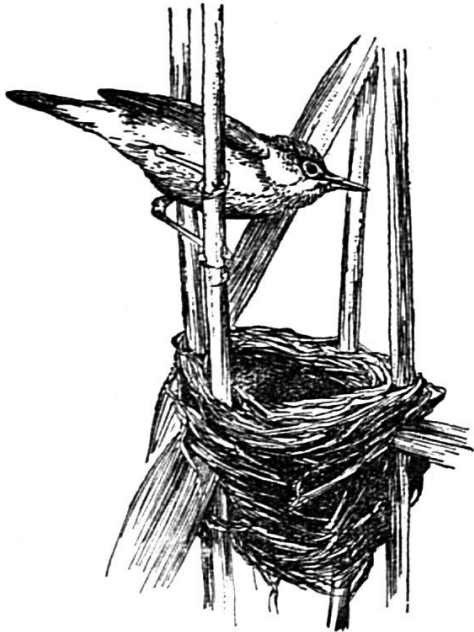
Le secteur dans son ensemble représentait en 1963 les 22,20 % de la totalité des diplômes délivrés. En 1965, il représentait les 26,95 % et depuis on enregistre une légère baisse progressive du nombre des diplômes délivrés par rapport à l'ensemble des secteurs.

Dans les professions horlogères, on peut enregistrer une diminution progressive du nombre des diplômes délivrés dans les professions ayant une courte durée de formation. Ce secteur représentait en 1963 les 7,12 % des diplômes délivrés. Il n'en représente que les 4,89 % en 1969. La diminution dans ce secteur est aussi significative, elle est due en partie à la réforme des professions horlogères et surtout à la suppression de formations très courtes.

Le secteur du bâtiment ne connaît que très peu de fluctuations dans l'ensemble.

Dans les professions techniques qui représentent surtout les professions du dessin technique, nous enregistrons une certaine augmentation

Aidez-nous à protéger la nature!



Assurons notre espace vital,
une ambiance saine!

C'est une des
grandes tâches
de notre temps

La nature est indispensable à
notre corps — et à l'âme.

Adhérez à la Ligue suisse pour la Protection de la Nature!
Secrétariat : Wartenbergstrasse 22, 4000 Bâle

DEMANDE D'ADHÉSION

à la Ligue suisse pour la Protection de la Nature

Je déclare adhérer à la Ligue suisse pour la Protection de la Nature et
par conséquent à la section de mon domicile :

M./Mme/Mlle	Désirez-vous l'insigne de la Ligue ? (Prix : 2 fr. 90).....
Nom	
Prénom	La signature des parents est exigée pour les écoliers.
Rue et N°	Signature
N° postal	Cotisation annuelle minimale 6 francs ; membre à vie 180 francs au minimum. Les jeu- nes de moins de 18 ans paient 3 francs, les membres collec- tifs 30 francs par an. Chaque membre reçoit gratuitement le bulletin de la Ligue.
Lieu	
Canton	
Né (e) en	

A remplir en caractère d'imprimerie s. v. p. - Prière d'envoyer au Secrétariat de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature, Wartenbergstrasse 20, 4000 Bâle, dans une enveloppe affranchie de 30 centimes.

1524

dans les professions de dessinateur en bâtiment, dessinateur en génie civil. La profession de dessinateur de machines connaît une certaine fluctuation. Dans l'ensemble, le nombre des diplômes délivrés durant les années 1967, 1968 et 1969 est supérieur au nombre des diplômes délivrés en 1963, 1964 et 1965.

Dans les professions d'hygiène et médecine, l'augmentation du nombre de certificats délivrés est due avant tout à l'ouverture de l'Ecole Panorama de Bienne qui forme des jeunes filles dans les professions d'aide médicale et secrétaire médicale.

Dans les professions des arts, on enregistre une minime augmentation dans le nombre des diplômes délivrés.

2. La place réservée à une profession par rapport à l'ensemble des voies de formation.

Les formations par voie d'études ne feront pas l'objet d'une analyse particulière. On peut relever en passant l'importance de la profession d'instituteur (trice).

Il est possible de classer les professions selon le nombre de diplômes délivrés par année. Pour donner une certaine idée du nombre des diplômes délivrés, nous les avons classés dans trois groupes. Le groupe A comprend les professions dans lesquelles il a été délivré plus de cinquante diplômes par année ; le groupe B, celles dans lesquelles on en a délivré vingt et plus par année ; le groupe C, celles dans lesquelles il a été délivré dix diplômes et plus par année.

Groupe A	employé de commerce facteur mécanicien de précision vendeur (se)
Groupe B	agriculteur décolleteur mécanicien sur autos monteur électricien régleuse dessinateur en bâtiment dessinateur en machines
Groupe C	ouvrier de gare dame fonctionnaire postale boucher-charcutier couturière compositeur typographe ingénieur ETS en mécanique mécanicien mécanicien-électricien mécanicien-outilleur radio-électricien horloger praticien mécanicien en étampes menuisier, menuisier-ébéniste maçon

mécanicien ajusteur
dessinateur en génie civil
coiffeur, coiffeuse

A titre indicatif, nous signalons les professions de maîtresses ménagères et de jardinières d'enfants.

Avec les trois groupes constitués, on voit que vingt-huit professions occupent une place prédominante par rapport à l'ensemble des professions qu'on peut apprendre dans notre région.

3. Le rapport existant entre les professions par voie d'études et les formations par voie d'apprentissage.

Le recensement du nombre de diplômes délivrés durant les sept dernières années dans nos districts montre la place importante qu'occupent les formations par voie d'apprentissage. Elles représentent les 82,24 % de l'ensemble des diplômes délivrés. Les formations par voie d'études (maturités, types A, B, C ; Ecole supérieure de commerce, formations de l'enseignement) représentent les 17,76 % de l'ensemble des diplômes délivrés.

4. La place réservée aux jeunes filles dans l'ensemble des voies de formation scolaire et professionnelle.

L'étude du tableau statistique N° 4 permet d'apprécier en pour-cent la présence des jeunes filles dans les professions.

5. Evolution de la formation professionnelle durant les sept dernières années.

Depuis 1963, on peut enregistrer une augmentation du nombre des diplômes délivrés. Cette augmentation est très progressive. En 1963, le nombre des diplômes a été de 946 ; en 1966 de 1032 et en 1969 de 1146.

Cette évolution progressive se manifeste aussi chez les jeunes filles : 295 diplômes en 1963 ; 391 diplômes en 1969.

Par contre chez les garçons l'augmentation est moins significative. Il semble qu'un certain plafond a été atteint depuis trois ans.

Conclusion

La présente étude a pour objet de mieux connaître un des aspects de la formation scolaire et professionnelle dans le Jura bernois ; il nous a été en effet impossible pour le moment d'étudier tous les aspects du problème du choix de la formation scolaire et professionnelle dans notre région et les conséquences de ce choix sur le marché de l'emploi pour des raisons diverses et surtout d'ordre pratique (manque d'information générale et chiffres précis, etc.) ; c'est pour ces raisons que nous avons dû renoncer à établir une statistique sur le nombre d'abandons de la formation scolaire et professionnelle en cours de route.

Nous pouvons toutefois formuler une hypothèse sur l'état de la situation de la formation scolaire et professionnelle dans nos districts puisque nous connaissons la moyenne annuelle des jeunes qui quittent la scolarité obligatoire chaque année : en 1969, 1369 élèves ont quitté la scolarité obligatoire après avoir suivi le programme complet de la 9^e

primaire ou secondaire ; 250 élèves environ ont quitté la scolarité obligatoire à la fin de la 8^e année primaire ou secondaire ; quelques élèves quittent même la scolarité à la fin de la 7^e année. Cela fait donc en moyenne, selon les années, 1500 à 1600 élèves qui quittent la scolarité obligatoire.

Le nombre total de diplômés en 1963 était de 946 et a passé en 1969 à 1146.

L'écart entre la population quittant la scolarité obligatoire et celle qui obtient les diplômes reconnus est d'environ 450 à 500 selon les années. Cet écart nous laisse penser que notre population dispose encore de certaines ressources et que, dans les années à venir, il faudrait songer à augmenter le nombre de jeunes qui vont entreprendre une formation scolaire et professionnelle.

Il faut compter encore sur l'accroissement du nombre des naissances de ces quinze dernières années, ce qui augmentera encore l'effectif des personnes formées ; toutefois il faudra tenir compte de la faible natalité dans notre canton en 1960 : 1975 sera une année difficile pour le recrutement, car si la moyenne générale de natalité dans le canton de Berne varie entre 15 000 et 17 000 par année, le nombre des naissances était de 11 430 en 1960.

Dans l'état actuel des choses, il est de la plus haute importance d'envisager l'étude systématique de tous les problèmes qui déterminent l'évolution de la formation scolaire et professionnelle de la jeunesse.

Une étude attentive de la réalité jurassienne montre les pertes qui existent encore dans le domaine de la formation. Cela est spécialement marqué chez les jeunes filles pour lesquelles, trop souvent, on néglige la planification de la formation professionnelle. Un trop grand nombre de jeunes filles arrivent à l'âge de 20 ans sans avoir pu acquérir une formation professionnelle complète. Très souvent on préconise des solutions intermédiaires ; mais ces solutions d'attente se transforment fréquemment en l'abandon d'un plan de formation adapté à leurs possibilités.

L'école complémentaire organisée pour les garçons qui ne suivent pas une formation professionnelle ne répond plus aux besoins actuels de l'évolution de notre vie sociale et économique. Il serait encore possible, à notre avis, de trouver dans nos écoles complémentaires des jeunes aptes à suivre une formation professionnelle.

Sans avancer des hypothèses difficiles à vérifier, il serait intéressant, dans l'immédiat, d'effectuer des comparaisons statistiques avec d'autres régions ayant une structure socio-économique semblable à la nôtre et effectuer ensuite une comparaison avec la moyenne suisse.

Pour avoir une meilleure connaissance de l'orientation scolaire et professionnelle ; de la formation scolaire et la formation professionnelle dans notre région, il serait très utile d'être en permanence en possession des données suivantes :

1. Le nombre de naissances par année dans notre région.
2. Le nombre d'élèves qui quittent la scolarité obligatoire et qui ont suivi le programme complet, primaire ou secondaire.
3. Le nombre d'élèves terminant la scolarité obligatoire avec un certain retard scolaire et déterminer ce même retard.

